



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n° : 01/2024_REP+ ENS

| Fiche de poste n°01/2024_REP + ENS | Type de poste : Enseignant en école REP + |
|--|--|
| Descriptif et contexte du poste | <p>Nommé en REP+, par-delà l'enseignement de sa classe, le professeur s'engage à développer le travail en équipes de cycle 2 et 3, disciplinaires, pluridisciplinaires et en inter-degré.</p> <p>Une expérience professionnelle en éducation prioritaire est vivement souhaitée.</p> <p>Une bonne connaissance du référentiel de l'éducation prioritaire de la Polynésie française est nécessaire.</p> <p>Avantage spécifique : indemnités REP+.</p> |
| Missions générales | <ul style="list-style-type: none">▪ Enseignement des programmes▪ Connaître et rencontrer les différents acteurs du réseau (Équipe de direction, IEN, IA-IPR), référent, équipe de circonscription, coordonnateurs de réseau, membre du DASED, psychologue scolaire, assistant (e) sociale, infirmier...)▪ Mettre en œuvre le travail collectif en participant aux temps de concertation et de rencontre dans l'école ou en inter-degré école-collège▪ Construire la relation avec les familles.▪ S'approprier et mettre en œuvre les 6 priorités du référentiel de l'Éducation prioritaire▪ S'engager dans la formation et les collectifs apprenant |
| Qualifications, connaissances et Compétences requises | <p><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les conditions et les contraintes d'exercice en éducation prioritaire.▪ Connaître le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.▪ Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire.▪ Connaître les ressources académiques et nationales pour enseigner en éducation prioritaire. <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Travailler en équipe et développer une pédagogie explicite.▪ Se former et rechercher à se former à la prise en charge de la difficulté scolaire.▪ Développer une pratique réflexive.▪ Participer à la mise en œuvre des projets et contrats de réseau. <p><u>Savoir-être :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Faire preuve de bienveillance en préservant un niveau d'exigence élevé.▪ Motiver et valoriser.▪ Avoir le sens de l'écoute et de la coopération. |

| | |
|---|---|
| Modalités de recrutement et dépôt des candidatures | <p>>Les demandes de candidatures se feront du 24 janvier 2024 au 02 février 2024 via l'application de campagne de mouvement du 1^{er} degré PCP et PCP VIVIER » à l'adresse suivante : https://mutation.education.pf/mut1dg</p> <p>>L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères). Le mot de passe de première connexion est DgEe01 (bien respecter les majuscules et les minuscules)</p> <p>>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p> <p>> L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none">- exposé des motivations du candidat ;- questionnement de la commission. <p><u>Date et lieu des entretiens</u> : du 07 au 13 février 2024 à la DGEE (site de Tuterai Tane)</p> |
|---|---|